



JETONS MOINS TRIONS MIEUX

Les papiers se trient et se recyclent

Je dépose dans **la colonne bleue** tous les papiers graphiques (sur lesquels on écrit) :

- journaux et magazines ;
- publicités et prospectus ;
- enveloppes, y compris enveloppes à fenêtre et papiers ;
- courriers et lettres ;
- catalogue et annuaires ;
- livres et cahiers.



Attention,
UNIQUEMENT
les papiers dans la
colonne bleue !

Là-aussi les erreurs de
tri coûtent cher



Pour trouver le point de collecte le plus proche :
www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

J'ai la fibre de Noël ...

Offrez une 2ème vie à vos vêtements, linge et chaussures, en les déposant **propres et secs** dans **un sac bien fermé** (chaussures liées par paire) dans **une borne textile Le Relais**.

Vos textiles sont **déchirés, troués ou tachés** ? Ils seront **transformés** en chiffons, isolant thermique, raquettes de ping-pong, tapis de yoga, etc...



Pour trouver le point de collecte le plus
proche : www.refashion.fr/citoyen



Bénéfices
environnementaux,
financiers,
sociaux

Je cuisine, je composte !

Les biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) occupent encore près de **30 % de notre poubelle grise**, soit environ 80 kg par habitant et par an ! Jetés avec les ordures ménagères, ils sont destinés à être enfouis. Il s'agit d'un non-sens environnemental et économique puisque ces déchets sont valorisables, notamment par compostage.



Pour commander votre composteur, contactez-nous au **05 63 29 09 97**
ou à smeem-moyennegaronne@info82.com



Pour découvrir ou améliorer votre pratique du compostage :
www.smeem-moyennegaronne.fr



Kit de
compostage
GRATUIT

La présidente du SMEEOM, les membres du comité syndical et l'ensemble du personnel vous
souhaitent **d'excellentes fêtes de fin d'année** sous le signe du durable et du recyclable.

En 2023, trions mieux !

Dans le container jaune, je dépose les **EMBALLAGES** en **plastique, métal et carton** et **UNIQUEMENT** les emballages.



Un doute sur les consignes de tri d'un déchet ?
Rendez-vous sur www.smeeom-moyennegaronne.fr ou sur www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

Attention,
UNIQUEMENT
les EMBALLAGES en
carton, plastique et
métal.
Les grands cartons en
déchèterie !



Le SMEEOM, c'est aussi 3 déchèteries

Nous gérons trois déchèteries (**Lavit, Beaumont-de-Lomagne et Montaigne-de-Quercy**) afin de collecter les déchets occasionnels ou dangereux qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères en raison **de leur volume (grands cartons par exemple)**, **de leur poids** ou **de leur nature** (végétaux, gravats, déchets toxiques...).

Sous réserve d'inscription préalable, les déchèteries gérées par le SMEEOM sont accessibles gratuitement, 24 fois par an, **à tous les particuliers des communes adhérentes au syndicat** ainsi qu'aux **professionnels** (sous conditions tarifaires), dans le respect des conditions d'accès et des limitations de volume fixées dans le règlement intérieur.



Pour en savoir plus sur nos déchèteries, vous inscrire et consulter la liste des déchets acceptés, rendez-vous sur www.smeeom-moyennegaronne.fr



Astuces zéro déchet pour vos cadeaux de fin d'année

Le **furoshiki** est une technique japonaise traditionnelle de pliage et nouage de tissus pour emballer des cadeaux et des objets. Esthétique et original, c'est un moyen aujourd'hui de dire **stop aux papiers cadeaux et bolducs** peu écologiques et de mettre en œuvre les principes d'économie circulaire : la personne qui reçoit votre présent pourra réutiliser le tissu du furoshiki et ainsi de suite !



Vous souhaitez vous initier au furoshiki, fabriquer des tawashi ou des bee-wrap : rendez-vous sur www.smeeom-moyennegaronne.fr (rubrique jetons-moins/ne-jetons-plus-nos-vetements)



Suivez notre actualité
sur notre site internet
et notre page facebook 

SMEEOM Moyenne-Garonne - Fipierre - 82340 Auvillar - Tél. : 05 63 29 09 97 -
 smeeom-moyennegaronne@info82.com - www.smeeom-moyennegaronne.fr

